

La Mairie et l'Echevinage

Le Dr Lachapelle déclare qu'il est prêt à se retirer de la lutte si M. Wilson-Smith persiste dans sa candidature. Tout ce qu'il veut c'est d'empêcher que le maire Préfontaine soit réélu. Il attendra une réponse jusqu'à demain midi

La mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage a eu lieu hier, à midi, dans la salle des séances du conseil de ville. Elle a causé bien des surprises. Quelques candidatures ont surgi à la dernière heure; quelques candidatures se sont effacées au dernier moment. Les échevins Smith, Roy, Hart et Chevalier ont décidé de ne plus solliciter les suffrages des contribuables. Des protestations relatives à la qualification d'éligibilité ont été opposées aux candidatures de MM. le Dr E. P. Lachapelle, David Parker et l'échevin Lachapelle.

La candidature de M. James Cochran à la mairie a droit de surprise, et un journaliste est allé lui demander des explications. Voici ce qu'il a répondu M. Cochran: "Je me présente afin de protester contre la candidature de M. R. Wilson-Smith. On prétend qu'il représente les électeurs anglais de Montréal. Je dis qu'il ne les représente pas; mais moi je les représente. Ce ne sont pas des centaines mais des milliers de contribuables français et anglais qui m'ont demandé de poser ma candidature."

Le Dr Lachapelle, choisi par une convention anglaise, est prêt à se retirer si M. Wilson-Smith persiste à faire la lutte. Il a pris cette décision hier soir, alors qu'il a envoyé à M. James Cochran la lettre suivante:

Montréal, 20 janvier 1902.
M. James Cochran.
Président du comité d'organisation de M. R. Wilson-Smith.
En ville.

Monsieur.
Mes amis et moi avons toujours été convaincus que pour assurer les relations harmonieuses et amicales des diverses classes de la population, les électeurs d'origine française devaient cette année être favorables à l'élection d'un maire de langue anglaise. Nous avons toutefois jugé plus important encore que le maire actuel ne soit pas réélu.

C'est dans ce but, qu'à la demande

d'une députation nombreuse composée de citoyens d'origine anglaise aussi bien que d'origine française, et croyant qu'il ne se présenterait aucun candidat de langue anglaise j'ai, au dernier moment, sacrifiant mes intérêts et mes goûts personnels, consenti à poser ma candidature.

M. Wilson-Smith ayant depuis été mis en nomination apparemment par un nombre considérable d'électeurs de langue anglaise quoiqu'il eût auparavant déclaré publiquement que tout en étant prêt à accepter la charge s'il était élu sans opposition, il ne serait pas candidat s'il avait un concurrent, mes amis et moi considérons de notre devoir de vous informer que si M. Wilson-Smith reste sur les rangs, je me retirerai moi-même. Nous le faisons afin que si M. Préfontaine persiste dans sa candidature, toute la responsabilité de lui faire la lutte soit portée par M. Wilson-Smith et ses amis ou par mes amis et moi. Comme le temps presse, je n'attendrai pas plus tard que le mercredi 22 courant, à midi, pour donner suite à cette déclaration. Si M. Wilson-Smith reste sur les rangs, nous en concluons naturellement qu'il entend faire la lutte jusqu'au bout.

Votre obéissant serviteur,
(Signé) E. P. LACHAPPELLE.

Treize échevins, dont sept de langue anglaise et six de langue française ont été élus par acclamation. Le nouveau conseil se composera de trente-quatre échevins, c'est-à-dire qu'il y aura élections dans 21 quartiers, sans compter la lutte pour la mairie. Voici le résultat des nominations d'hier midi.

Candidats à la Mairie et à l'Echevinage.

REPRESENTATION	CANDIDATS	ELUS PAR ACCLAMATION
LA MAIRIE	Maire R. Préfontaine Dr E. P. Lachapelle R. Wilson-Smith James Cochran, M. P.	Echevin L. A. Lapointe
QUARTIERS		
Est No 1.....	Echevin J. Lamarche Notaire J. C. Lévy Echevin H. Laporte J. Z. Resther	
No 2.....	Echevin C. Lebeuf Hon. G. A. Nantel	
Centre No 1.....	Echevin McBride P. E. Leblanc Echevin D. Galtier Capt. T. O'Connell	Christophe Carter, C.R.
No 2.....	Echevin D. Tansey M. T. Walsh	
Ouest No 1.....	Echevin V. Raby Narcisse Lapointe Echevin Faucher F. Sauvageau J. H. Foley T. J. O'Neil	
No 2.....		
St-Antoine-Ouest No 1.....	Echevin G. W. Sadler Echevin F. Robertson Echevin H. Ames I. H. Stearns	
No 2.....		
St-Antoine-Est No 1.....	Echevin J. R. Savignac Louis Payette	
No 2.....	Echevin A. Gagnon Césaire Lemay	
St-Laurent No 1.....	Echevin J. B. Clearihue Echevin H. A. Ekers Echevin O. Ricard	
No 2.....		
St-Marie-Ouest No 1.....	Echevin E. Chausse Hormisdas Lapointe Echevin E. F. Larivière Emile Limoges	
No 2.....		
St-Marie-Est No 1.....	Echevin J. Lespérance Napoleon Giroux Echevin C. Robillard	
No 2.....		
St-Jacques-Sud No 1.....	Echevin Cos. Brunet J. D. Couture Chs. A. Prevost	
No 2.....	Echevin L. A. Lavallée Roch. Montbrion Echevin J. Bumbay Stanislas Girouard Echevin P. Wilson Arthur Gibault	
Hochelaga No 1.....	Echevin L. Oumet Ed. Latreille E. N. Hébert Geo. Vandaele	
No 2.....		
St-Jean-Baptiste No 1.....	Echevin L. A. Jacques Doroteo Pagenais D. Parker Echevin R. Turner P. Monaghan	
No 2.....	Echevin S. D. Vallières M. John Keegan	
St-Gabriel No 1.....		
No 2.....		
St-Denis No 1.....		
No 2.....		

Une très Grande Victoire pour le Panama

Washington, 20. — Le président a transmis aujourd'hui au Congrès, sans commentaires, le rapport supplémentaire de la commission du canal interocéanique. La Commission, à l'unanimité, recommande l'acceptation de l'offre de la compagnie de Panama, de

vente toutes ses propriétés pour la somme de \$40,000,000.

Bataille maritime en Colombie

New-York, 20. — Une dépêche de Colombie, dit qu'une bataille navale a eu lieu aujourd'hui dans la baie de Panama. Deux vaisseaux du gouvernement et trois vaisseaux des insurgés ont été coulés. Le général Carlos Alban, gouverneur militaire de Panama, a été tué.

REMANIEMENTS MINISTERIELS

M. Mills ira à la Cour Suprême et sera remplacé par le lieutenant-gouverneur Jetté

M. Blair sera fait juge et M. Sutherland ministre des chemins de fer

A qui le portefeuille de la marine? MM. Templeman, Morrison et Sifton en lice --- On demande la tête de M. Tarte!

M. Préfontaine sera-t-il ministre?

JOE MARTIN RECLAMERA UN PORTEFEUILLE

La disorde est au camp libéral--Les députés qui menacent de démissionner

Ottawa, 20. — (Spécial. — Le "Journal", indépendant donne cours à quelques nouvelles au sujet des remaniements ministériels. Il donne à entendre que l'honorable M. Mills succèdera au juge Gwynne à la Cour Suprême, que Sir Louis Jetté remplacera M. Mills comme ministre de la Justice, que l'honorable M. Blair se retirera probablement pour devenir juge et que l'honorable M. Sutherland le remplacera, pour laisser sa place à l'honorable sénateur Templeman, peut-être M. Auley Morrison — voire même l'honorable M. Sifton.

Le "Journal" ne dit pas qui succèderait à Sir Louis Jetté. Ce sera peut-être M. Tarte, dont on a souvent parlé comme prochain lieutenant-gouverneur de Québec. Sa retraite devient de plus en plus urgente, surtout depuis les revers des récentes élections partielles. Les mécontents grondent aux quatre coins du pays.

Les dernières protestations viennent de la Colombie, où deux ou trois députés libéraux menacent de démissionner et de faire élire des conservateurs. M. Tarte ne se rend pas immédiatement à leurs désirs.

La fraction Préfontaine, dans le district de Montréal, a des exigences qui sont loin de rassurer le gouvernement.

Advenant le départ de M. Tarte, son successeur serait sans contredit son adversaire le plus prononcé, M. Préfontaine, dont on craint la réélection à la mairie de Montréal.

Ce qui ne paraît pas vraisemblable cependant, c'est la démission de l'honorable M. Blair, car personne autre que lui ne pourrait rallier le Nouveau-Brunswick.

Ces potins sont tout de même très significatifs, car on dit que le bâtiment n'est pas loin de périr quand les rats l'abandonnent.

— La nomination à lieu demain à Victoria. Joe Martin est candidat du gouvernement. S'il est élu, il tentera un effort pour obtenir un portefeuille dans le cabinet Laurier.

Le gouvernement fait exécuter des travaux de dragage à Victoria pour influencer l'électorat. Pendant ce temps-là, d'autres députés libéraux exigent des travaux immédiats de dragage dans leur comté, quitte à démissionner s'ils ne les ont pas tout de suite.

LE DECOMPTE DANS ST-JACQUES ET LAVAL

MM. Brunet et Léonard déclarent officiellement élus par les officiers rapporteurs

M. P. M. Durand, l'officier-rapporteur dans la dernière élection fédérale partielle, a déclaré hier, M. Joseph Brunet élu par une majorité de 648.

Des l'ouverture du décompte, étaient présents, les deux candidats, M. Bertrand, le greffier, M. Arthur Desjardis, ex-M.P., et Charles Giguère, l'échevin Brunet ne resta que quelques instants et se retira en affirmant qu'il avait deux adversaires dans l'élection municipale du quartier Saint-Jacques. Voici le total des votes.

No du Bergeron	Poll	Brunet	Sous-officiers rapporteurs
22	1	20	A. Leclerc
24	2	20	J. O. Labelle
15	3	23	R. Gagnier
32	4	42	T. Lefebvre
39	5	53	P. St-Martin
35	6	35	J. A. Robinson
29	7	39	Geo. Dubreuil
38	8	28	F. Marsan
8	9	20	C. D. Bertrand
53	12	47	Raoul Boltz
32	13	27	R. Laurier
31	14	25	G. A. Gagnon
51	15	35	J. A. Beauchamp
28	16	31	C. A. Charest
53	17	57	H. Desmarais
37	18	43	J. Z. Langevin
15	19	31	O. Chicoine
33	20	41	J. S. Teller
12	21	31	Joseph E. Roy
37	22	43	Eug. Bergeron
24	23	45	P. Chaput
38	24	37	J. B. Turcotte
28	25	37	F. X. Pelletier
25	26	54	E. Dorval
39	27	43	L. B. Cordano
21	28	18	J. H. Parent
44	29	74	D. Chagnon
38	30	58	Z. Mayrand
36	31	40	J. N. Cardinal
24	32	19	Alb. Lefebvre
25	33	50	J. A. H. Desnois
40	34	30	D. J. Lemieux
26	35	49	J. E. Maud
34	36	44	Rodolphe Héty
4	37	90	René Leduc
30	38	27	Leon Gélinas
38	39	49	Jos. Gélinas
30	40	39	W. Malouin
41	41	53	R. H. Lajoie
39	42	42	G. Jetté
19	43	48	E. Lemieux
32	44	41	A. Lecavalier
35	45	37	J. E. Coutu
18	46	27	Alb. Alarie
13	47	37	Lévi Laurier
41	48	55	J. B. A. Leymarie
62	49	60	H. Botsbriand
39	50	64	E. A. Savard
12	51	12	J. A. Savard
42	52	57	E. Beauregard
24	53	32	Jos. Jutra
19	54	31	D. Lanthier
32	55	60	N. B. Archambault
20	56	45	Chs. Meillier
19	57	36	L. E. Morin
27	58	57	G. Daunais
46	59	66	

ELECTIONS A OUTREMENT

MM. Beaubien, Joyce, G. T. Levesque et David Lamoureux ont été élus

La ville d'Outremont a eu hier ses élections municipales. Le vote a été pris à la salle du Conseil où M. J. H. Kruse, remplissant les fonctions d'officier rapporteur, il y avait quatre sièges vacants. Dans le quartier Sud, le conseiller Jos. Beaubien l'a emporté sur M. Louis D. Perham; le conseiller Alfred Joyce a été élu vainqueur dans le quartier Nord, son adversaire était M. Henry Dunne.

La lutte dans le quartier Nord No 1 s'est faite entre MM. U. T. Hart et G. T. Levesque, ce dernier a été élu.

Enfin, M. David Lamoureux a vaincu M. Thos. Wallace dans le quartier Nord No 2.

649 maj. pour Brunet.

EN FAVEUR DE M. FAUCHER

Assemblée hier soir à la salle Richmond. Le représentant de Saint-Antoine explique sa ligne de conduite

Belle assemblée, hier soir, à la salle Richmond, dans les intérêts de la candidature de l'échevin O. Faucher, au siège No 3 du quartier St-Antoine.

M. A. Prud'homme occupait le fauteuil présidentiel et une couple de cents électeurs du quartier étaient présents.

M. l'échevin Faucher a le premier pris la parole pour passer en revue l'œuvre qu'il a accomplie à l'hôtel de Ville, au cours des deux dernières années.

Il a expliqué par quelle sage politique on est parvenu à diminuer la dette, équilibrer le budget et même avoir des surplus qui permettent d'aller à deux ans de terminer les travaux de macadamisation dans tous les quartiers, sans qu'on soit obligé de recourir à de nouveaux emprunts. D'après les estimés qui ont été préparés, les appropriations pour chaque quartier, seront accordées à l'avenir, non en proportion des revenus, mais des besoins.

Il a parlé longuement de la construction du canal de la rue Craig, destiné à faire cesser les inondations dans les propriétés de la rue St-Jacques, et tant souffert pour laquelle la ville a déjà dépensé environ \$40,000.

M. Faucher a également justifié la position qu'il a prise à propos du contrat d'achat pour le quartier, puis qu'il aura pour effet de faire monter de 27 p.c. à 30 p.c. la valeur des propriétés du carré Chaboulier.

Le contrat de l'éclairage, a aussi fourni de nombreux sujets d'attaques à ses adversaires. Il a voté en sa faveur parce qu'il le considère avantageux pour la ville, il a envisagé la question au point de vue des affaires et mieux vaut payer \$5.25 de plus par lampe, avec une compagnie responsable, que de se mettre dans les maux d'une compagnie en formation.

Il a également voté contre le Terminal, parce que les citoyens ne voulaient pas le voir entrer en ville et

LES ELECTIONS DE WESTMOUNT

Les élections municipales se sont terminées hier, à Westmount, par la victoire de M. James Rodger, qui se présentait contre M. Hugh Vallance, dans le quartier No 1.

Il n'y a eu scrutin que pour la forme, car M. Vallance s'est pratiquement retiré il y a huit jours. L'élection a dû se faire quand même, vu que M. Vallance ne s'est retiré qu'après la clôture de la nomination. Il y a eu tout 1141 électeurs municipaux dans ce quartier, et il n'en a voté que 113.

Le 109 pour Rodger et quatre seulement pour M. Vallance. M. Wm Minto a agi en qualité de président de l'élection.

Pas de Négociations de Paix

Les démentis viennent de partout. Kritzinger sera-t-il exécuté? Chronique de l'éternelle guerre

Londres, 20.
Le secrétaire des Colonies, M. Chamberlain, a dit dans la Chambre des Communes cet après-midi, que les Boers avaient fait des ouvertures de paix étaient dénuées de fondement.

Le Cap, 20. — Le commandant Boer Kritzinger, qui a été pris à Hanover Road, colonie du Cap il y a un mois, est accusé de quatre meurtres, de la destruction d'un train et de cruautés exercées envers des prisonniers. On dit que les rapports sur les affaires militaires du Transvaal qui sont régulièrement envoyés au gouvernement anglais, mentionnent l'existence de nombreux effluements de roches aurifères, découverts au cours d'une exploration faite dans les districts peu connus du Transvaal par les colonnes volantes anglaises envoyées à la poursuite de Botha et de Dewet. Il résulterait de ces découvertes que de nouvelles chaînes de montagnes, contenant d'importants gisements d'or existent au Transvaal.

Une pétition monstre

Washington, 21. — M. Webster Davis, de Kansas City, vient d'arriver à New-York porteur d'une pétition couverte de 212,064 signatures recueillies dans le Sud et dans l'Ouest. Cette pétition demande que le Congrès exprime, au nom de la nation américaine, ses sympathies pour les Boers.

Il y a environ quatre mois, M. Davis a fait un appel aux membres du Congrès les invitant à voter une résolution tendant à exprimer les sentiments de sympathie des habitants des Etats-Unis pour la république de l'Afrique du Sud et pour l'Etat libre d'Orange. W. Davis ajoute dans sa pétition: "Les Américains sont peints d'apprendre les souffrances de ce peuple chrétien et espèrent unanimement que ces sentiments, qu'ils considèrent

comme un devoir d'exprimer, seront accueillis avec faveur par le gouvernement de la Grande-Bretagne et l'engageront à régler son malheureux différend avec la république de l'Afrique du sud."

M. Davis n'a pas l'intention de porter lui-même cette pétition à Washington; il l'a remise au consul de l'Etat libre d'Orange qui la fera parvenir à sa destination. La pétition, avec les signatures, est écrite sur papier ministre et forme une masse énorme de feuillets qui remplissent quatre grandes malles.

Ladybrand, colonie de la Rivière Orange, 20. — Des petits groupes de prisonniers sont amenés tous les jours par les colonnes qui opèrent dans les environs. Le major Heert a capturé six Boers au Nord de Kurenseberg.

Six soldats appartenant à la division du major Heert ont été capturés par les Boers et ont été renvoyés dans leur camp après avoir été dépouillés de leurs vêtements. Tous les précautions sont prises pour empêcher ces surprises, mais les Boers qui se tiennent dans les montagnes prennent avantage de toutes les retraites naturelles, de sorte qu'il est très difficile pour les Anglais d'empêcher aux pièges qui leur sont tendus. Il arrive souvent que le flanc de l'armée anglaise se sépare de la colonne principale et s'enfoncent entre les collines. C'est alors que les Boers sortent de leur cachette et font de nombreux prisonniers. Ils ne restent jamais en place. Dix Anglais sont revenus au camp l'autre jour dans un triste état.

Ils n'avaient pas un lambeau de leurs habits; ils avaient faim et soif et les Boers leur avaient enlevé leurs chevaux, leurs fusils et leurs munitions.

Bruxelles, 20. — Le docteur Leyds, agent du Transvaal en Europe, a adressé un protesté aux puissances contre l'exécution du commandant Scheepers, dont la sentence a été confirmée par lord Kitchener. Le docteur dit que cette exécution serait un assassinat.

COURRIER DE QUEBEC

Au pont de la Chaudière -- La Ligue Irlandaise à Québec -- Contre les jeux de hasard -- Le gouvernement impérial achète des chevaux.

Québec, 20. — (Spécial.) — Environ 150 ouvriers travaillent actuellement à la construction du nouveau quai du pont à la Chaudière. On espère que les travaux seront terminés assez tôt pour permettre la submersion de ce quai sur la rive sud de bonne heure le printemps prochain.

Hier après-midi, plusieurs de nos principaux concitoyens irlandais se sont réunis au Tara Hall, sous la présidence de M. Félix Carbray, pour s'occuper de l'organisation en cette ville d'une succursale de la Ligue irlandaise. Il a été décidé de convoquer pour dimanche prochain, une réunion de tous les Irlandais de cette ville afin de discuter cette question.

que personne n'en retirera davantage. Le prix de passage n'est pas diminué et le circuit qu'il parcourt le rend impraticable pour les gens pressés. M. Faucher a justifié son attitude sur la question de l'épave de l'Union typographique, puis il a répété la substance de ses remarques en anglais. Les autres orateurs de la soirée ont été l'échevin Sadier, F. Dupuis, M. P. A. Bergevin, M. P. P. et H. J. Cloran, avocat.

Le président et le secrétaire ont été autorisés par le conseil à signer le contrat de construction de l'édifice. L'état des finances de l'association a été approuvé.

MORTA L'HOTEL-DIEU

J. Bélanger, de la Pointe Fort, succombe à ses blessures

Joseph Bélanger, de la Pointe Fort, est mort samedi dernier à l'Hôtel-Dieu, des suites d'un accident dont il a été victime dans les chantiers de MM. Williamson et Morrison, de Montfort.

Le défunt a eu le crâne fracturé par une branche d'arbre et après avoir souffert six jours sans connaissance, il a été transporté à l'hôpital où il a succombé en dépit de tous les soins médicaux qui lui ont été prodigués.

UN FOU VEUT SE TUER

On le trouve étendu dans une chaise et portant à la gorge une large entaille

Il a été transporté à l'hôpital

Une triste affaire s'est déroulée au No 7 rue Paris, vers 1.15 heure hier après-midi. On a trouvé un nommé Georges Sole, âgé d'une vingtaine d'années, étendu dans une chaise, il portait une profonde entaille à la gorge. Le plancher était tout rouge du sang qui s'échappait de la blessure.

L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée sur les lieux et le blessé transporté à cette dernière institution. Ses blessures sont graves.

Les constables Crouther et Fisher du poste No 8 ont été envoyés à la maison, quelques minutes après le drame. Ils disent que si Sole n'en avait pas été empêché, il aurait terminé son œuvre de destruction, avec un rasoir dont il était armé.

Le malheureux ne possède pas toutes ses facultés mentales. Il est marié et mouleur de son état.

BLESSE A LA TETE

Un individu nommé Andrew McKenrie disant venir de Lachine, s'est blessé à la tête, en tombant rue Ste Catherine, près du théâtre Français vers 11 heures hier soir.

Pansemment, à l'Hôpital Général.

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, Gérant.

A Montréal (diverses éditions) 50.00 par an
Edition hebdomadaire... 2.00
Edition mensuelle... 1.00

TELEPHONE:
Administration, Main 613
Rédaction... 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de
Poste du Canada, chez nos agents locaux
et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 21 JANVIER 1902

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Treize échevins reviendront au nouveau conseil sans avoir subi l'épreuve d'une lutte populaire.

M. Martineau est du nombre. Nous n'avons pas toujours partagé ses opinions, mais en général il a agi et voté dans le meilleur intérêt de la ville. Il eut été désirable qu'en certaines circonstances sa volonté s'affirmât davantage. Le témoignage de confiance qu'il reçoit rend sa position plus ferme et peut-être en profitera-t-il pour montrer plus de fermeté à l'avenir. Il a eu autrefois le courage de résister à M. Ames et c'est déjà un bon point.

M. Ricard méritait une réélection par acclamation. D'un jugement sûr, très dévoué à ses électeurs et au progrès de la ville il a contribué puissamment aux résultats obtenus et nous croyons que son quartier se félicitera de pouvoir compter encore sur ses services.

Nous pouvons en dire autant de l'échevin L'Esperance. Actif, énergique, loyal et honnête, il jouit à juste titre de la confiance de tous ceux qui le connaissent. Il a donné maintes preuves de son dévouement aux intérêts de la ville, entre autres par son refus d'entrer dans la politique, basé surtout sur la raison qu'ayant accepté de défendre les intérêts de son quartier à l'hôtel de ville, il se devait d'abord à cette tâche. Sa réélection sans opposition est une preuve de l'excellente appréciation de son dévouement par ses électeurs.

M. Nap. Giroux est un homme nouveau au Conseil, et son élection par acclamation est un témoignage appréciable de la confiance dont il jouit. Très versé dans les affaires il apportera au conseil un concours important dont profiteront les affaires de la ville. Qu'il n'accepte rien de M. Ames sans avoir bien scruté les intentions du petit empereur, et il pourra compter sur le suffrage de tous les esprits larges et impartiaux.

M. Carter aussi est un homme nouveau. Nous le jugerons à l'œuvre. La réélection de M. Stearns conserve au conseil un homme utile et très dévoué aux intérêts de ses électeurs.

Nous regrettons l'opposition faite à M. l'échevin Chausse et à M. l'échevin Lavallée. On rencontre difficilement plus honnête homme que M. Chausse. Son expérience en affaires lui permet de juger les questions municipales au point de vue pratique et de donner des conseils efficaces dans l'intérêt de la ville. Il a eu le malheur de déplaire à l'empereur Ames quand le maître de M. Laporte s'est fait l'avocat d'une compagnie qui n'existait pas, qui n'existe pas encore et qui n'existera peut-être jamais. L'indépendance dont M. Chausse a fait preuve en cette circonstance, devrait lui valoir un beau succès. C'est aussi bon de mettre l'empereur à sa place tout de suite. Cela aura peut-être du bon sur son caractère et ce sera tant mieux pour tout le monde.

M. l'échevin Lavallée a été un bon échevin. M. Ames lui en veut tout particulièrement parce que, en plusieurs circonstances, il a pu riposter fièrement aux insinuations malicieuses du grand felleux. Nous aimerions à le revoir à son siège pour tenir l'autocrate en échec quand bevoin sera. En outre, M. Lavallée a fait preuve de beaucoup d'indépendance et de dévouement.

Nous comprenons l'ambition de M. Montbrion qui se présente contre lui. Mais il ferait preuve de dévouement lui aussi, en attendant une autre occasion où sa réputation accrue d'un témoignage de générosité lui assurerait un succès facile.

La disparition de M. Roy prive le conseil d'un échevin très dévoué et très compétent. Ses électeurs ont choisi pour lui succéder, M. Vandael, citoyen très connu et d'une réputation sans tache. Nul doute qu'il ralliera le même vote que M. Roy obtenait et que son élection sera facile.

L'échevin Ouimet a toujours été heureux dans ses luttes, et il n'y a aucune raison pour qu'il ne conserve pas son siège.

Un quartier est presque essentiellement ouvrier, et si un homme a jamais travaillé dans l'intérêt de la classe ouvrière, c'est bien l'échevin Ouimet.

M. Raby et M. Faucher ont tous deux l'opposition. L'un et l'autre ont donné des preuves de leur valeur et la lutte qu'on leur fait, hypocrite dans son origine et ses manœuvres, devrait leur attirer des sympathies suffisantes pour triompher aisément de leurs adversaires.

M. Tansey est un autre échevin qui a bien mérité de ses électeurs. Son expérience et son assiduité en font un des représentants les plus utiles au conseil de ville.

L'échevin Gallery a un adversaire et c'est chose heureuse. Au conseil il a fait petite figure et les électeurs de ce quartier se doivent à eux-mêmes de la

retenir à ses occupations personnelles. Il n'a pas l'esprit qu'il faut pour juger convenablement des affaires publiques. On dit beaucoup de bien de son adversaire, M. O'Connell. Ceux qui le connaissent affirment qu'il fera un excellent représentant et qu'il récompensera son quartier de tout ce qu'il a perdu en prestige à être représenté par M. Gallery.

Dans le quartier centre, la lutte sera intéressante. M. l'échevin Laporte perd de son enthousiasme. L'ombre de l'empereur Ames qui le suit partout et qui le devance souvent effraie bien des gens. Avec cela que M. Laporte se défend mal ou ne se défend pas du tout d'être l'instrument du dictateur. On sent que M. Laporte ne fait rien sans consulter l'autre et que M. Ames décide tout et même tout en prenant M. Laporte par son côté faible, la vanité.

Ceux-là mêmes qui lui étaient les plus sympathiques commencent à lire couramment dans le jeu de M. Ames et se défient maintenant de M. Laporte. Ça va bien!

M. Resther, d'autre part, ne reste pas inactif. Très populaire personnellement, il reçoit tous les jours de nouvelles adhésions que lui vaut l'alliance de son adversaire avec M. Ames.

Bref, il y a beaucoup d'élections par acclamation, mais il en reste encore suffisamment à faire pour maintenir de l'intérêt dans la lutte.

CONSTITUTION DE LA CORPORATION DE MONTREAL

Il n'est pas sans à propos, croyons-nous, de dire en peu de mots de quelle manière s'exerce l'autorité sous le régime municipal de la ville de Montréal.

La Cité est gouvernée et ses affaires sont administrées par un Conseil composé du maire et de deux échevins par quartier; il y a dix-sept quartiers.

Le Maire, dit l'article 22 de la Charte, exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur tous les départements de l'hôtel de ville; il voit spécialement à ce que les revenus civils soient perçus et dépensés suivant la loi, — à ce que les règlements et ordonnances de la Cité soient fidèlement et impartialement mis à exécution, et il soumet de temps à autre au Conseil tout projet de changement ou amendement qu'il croit nécessaires et utiles, de même qu'il doit communiquer au Conseil toutes informations et suggestions touchant l'amélioration des finances, de la police, de la santé publique, de la sûreté, de la propreté, du bien-être et du progrès de la ville.

Le maire est le chef exécutif de l'administration municipale, et peut en tout temps suspendre un fonctionnaire, ce dont il doit au plus tôt faire rapport par écrit au Conseil ou au Comité dont relève ce fonctionnaire.

Il signe dans les deux jours après leur adoption par le Conseil, les règlements, résolutions ou contrats qui lui sont présentés par le greffier. S'il refuse il donne ses objections par écrit lesquelles sont communiquées sans retard au Conseil.

Voilà pour le Maire.

Mais le rouage le plus important de la machine municipale est sans contredit organisé et mis en mouvement par le Conseil à sa première réunion du mois de février de chaque année. Il consiste dans la constitution des diverses Commissions permanentes.

Il consiste en outre dans la nomination de la Commission des finances composée de sept échevins, et dont les fonctions principales sont:

1. La préparation des budgets de chaque département municipal.

2. L'examen de toute recommandation comportant une dépense ainsi que l'adjudication de tout contrat, sujet à la ratification par le Conseil, pour travaux, matériaux et fournitures, à moins qu'il n'y ait déjà un crédit de vote à cette fin.

Nulle recommandation affectant de quelque manière que ce soit les finances de la Ville ne peut être adoptée par le Conseil sans avoir été, au préalable, soumise à la Commission des finances et approuvée par ladite Commission.

L'effet de cette partie de la 42e clause de la Charte est, comme on le voit, de remettre entièrement à la disposition de la Commission des finances toute la gestion financière de la Corporation. Or, qui a la bourse à la maîtrise.

Aucun membre d'un autre Commission permanente ne peut faire partie de la Commission des finances.

On comprend par ce qui précède l'importance capitale pour un parti, une ligue ou une clique d'avoir un des siens pour exercer les pouvoirs de Maire, et d'être en état, par la majorité des échevins qui en font partie, de composer la Commission des finances d'hommes dévoués à son programme.

De fait, le président de cette Commission est le premier ministre du Maire et le "leader" du Conseil.

Que M. Ames se soit emparé peu à peu de M. Laporte, qu'avec son énergie et son caractère autoritaire il remue ciel et terre pour se faire des créatures dans la présente élection et ne recule devant aucun moyen pour y arriver, cela se conçoit.

Regardant comme assurée l'élection de M. Laporte, — son "french leader", il a cru pouvoir profiter d'une certaine inquiétude dans les esprits pour essayer d'avoir un Maire à sa dévotion, — un "french mayor" — et il a choisi le Dr Lachapelle.

Le plan était bien conçu en apparence du moins, et si nous n'avions pas élevé la voix pour le dénoncer au public, il est probable qu'il aurait été couronné de succès. M. Ames, escorté d'un maire et d'un président des finances qu'il aurait menés du doigt et à l'œil, aurait été le dictateur, le grand Turc de la Ville de Montréal pendant deux ans.

Fort heureusement son arrogance, sa manière de tout régenter et son impérieuse volonté menaçant de lui faire essuyer un échec des plus retentissants. Déjà la population anglaise a mis de côté son candidat à la mairie, et nous avons la certitude de la défaite de M. Laporte dans le quartier Centre.

Les électeurs de Montréal ne veulent point souffrir de dictature, quel que soit le nom de celui qui l'exerce; le cri général à l'heure qu'il est est de ne voter que pour les échevins indépendants.

Le résultat des élections hier par acclamation en est la preuve incontestable.

M. ARCHAMBEAULT AU CLUB DE LA REFORME

M. Archambeault, le procureur général a été banqueté samedi soir par le club de la réforme, dont l'habitude est d'inviter chaque mois un politicien en vue, à fêter avec ses membres.

Politicien en vue, M. Archambeault l'est de près, peut-être, mais de loin il faudrait verser dans le défait de l'exagération pour lui trouver des proportions d'homme d'Etat.

Il est douteux que, même parmi ses amis politiques, on lui reconnaisse les qualités nécessaires pour jouer un rôle marquant. La session finie, à peine entend-on parler de lui, et, dans tous les cas, jamais comme inspirateur d'une idée importante.

La main sur la conscience, et lui donnant le bénéfice du doute, nous ne pourrions lui reconnaître une très grande valeur.

Et son discours de samedi, dont la "Patrie" ne donne pas une ligne, mais que la "Presse" analyse assez longuement, n'est pas de nature à lui faire changer d'opinion. L'excuse qu'il a donnée pour justifier son gouvernement et se justifier lui-même d'avoir voté la loi autorisant la crémation dénote un manque de courage regrettable.

C'est une fausseté, de dire que la liberté du culte dans notre province était liée à ce projet de loi.

L'idée de cette politique païenne est l'œuvre d'un esprit capricieux auquel n'a voulu s'associer aucun des corps religieux dissidents de la province. Il n'y avait donc aucune question de liberté religieuse et encore moins d'injustice aux minorités. Sans doute, les minorités ont droit d'être respectées en tout ce qui leur est garanti par la constitution; on doit même les traiter avec générosité; mais de là à se soumettre à tous les caprices de quelques-uns d'entre elles il y a une grande différence, surtout lorsqu'il s'agit de matières aussi graves. Il fallait bien accorder la crémation, pour rendre justice à ceux qui la demandaient, dit M. Archambeault. Ce "il fallait bien" n'est pas l'expression d'une pensée bien énergique. Pourquoi le fallait-il? Parce que trois ou quatre excentriques le demandaient. Mais à ce compte du moment que trois ou quatre personnes appartenant à la minorité demanderaient quelque chose, il faudrait leur accorder aussi prétexte qu'un refus témoignerait d'hostilité envers nos frères séparés. Ce principe nous mènerait loin et nous en verrions de belles avant longtemps dans notre province.

La condescendance que la majorité ministérielle a montrée dans cette circonstance ne s'explique que par un intérêt politique. La loi de la crémation est regrettable. L'Angleterre n'a jamais voulu y consentir lorsque des influences beaucoup plus fortes que celles invoquées ici la demandaient, et nous maintenons qu'une législation catholique pouvait et devait la combattre sans pour cela mériter le reproche d'avoir troublé l'harmonie des races dans le pays.

Au moins ceux qui ont favorisé sa sanction et qui croient que la crémation est une idée répugnante à toute âme croyante devraient-ils avoir la prudence de faire oublier leur faiblesse, au lieu de l'invoquer comme témoignage de leur générosité.

Il y a tant de sujets sur lesquels on peut parler devant un auditoire anglais sans toucher aux questions qui nous rappellent de déplorables défaillances.

VANTARDISE
M. Ames et M. Laporte disent et font imprimer dans leurs journaux qu'ils ont réussi à porter la perception ou collection des revenus de la ville à un chiffre bien supérieur à celui des années précédentes.

Mais, ils se gardent bien de dire en même temps qu'ils ont effacé des livres de la Corporation près d'un million de mauvaises dettes.

Enrouements — Baume Rhumal.
273-d w-11

GUERISON DE L'ALCOOLISME
... PAR LE ...

Remède Végétal Dixon.
Témoignage d'une Dame très intelligente dont le mari a été guéri par ce remède:

(Traduit de l'Anglais)
Peterboro, 1er août 1901.
Messieurs: — Mon mari a fini de prendre votre remède hier soir. Il n'y a pas eu de changement depuis le deuxième jour où le désir pour les liqueurs l'a assés complètement.

Juste quel tout va bien, et il dit qu'il n'en prendra plus jamais. Il ne faut pas mesurer que du temps pour en faire l'épreuve. — J'ai toute confiance et lui aussi, car nous pensons que si le remède n'était pas tel que représenté, nous ne pourrions pas continuer en affaires, car les fraudes sont vite découvertes de nos jours, et le public mis en garde contre elles. — Je redoute la "Cure d'Or" parce qu'elle fait tort à la constitution, je crois, mon mari dit que tous ceux qui à sa connaissance, l'ont prise, sont plus ou moins affectés du cerveau; tandis que votre remède ne l'a pas rendu un seul instant malade. — Vous souhaitez tout le succès possible dans votre grande et bonne œuvre, je demeure votre reconnaissant. — Mme J. A. H.

N.B. — Nous garantissons l'authenticité de cette lettre, et nous nous ferons un plaisir d'en donner la preuve à quiconque voudra passer à notre bureau.

Pour toutes informations s'adresser à J. B. Lalime, 572 rue St-Denis, Montréal.

HABILETE FINANCIERE

A en croire M. Ames et M. Laporte ils auraient réduit la dette consolidée de la Ville de quelques centaines de mille piastres. En effet, l'échéance d'une certaine portion de dettes a obligé le trésorier civique d'y pourvoir, et la dette se trouve diminuée d'autant.

Mais, est-ce que M. Ames et M. Laporte n'ont pas été obligés d'emprunter ce montant à la Banque de Montréal?

Et s'ils ont emprunté pour payer une dette échue, en quoi les finances de la Ville se trouvent-elles améliorées?

LA "TORONTO RY CO."

Nous signalons au lecteur le rapport annuel des directeurs de la Toronto Railway Co. ou Compagnie des Tramways de Toronto.

Sous l'habile direction du président, M. Wm McKenzie, cette compagnie est en pleine voie de prospérité. Ses recettes brutes accusent en chiffres ronds une augmentation de \$160,000 durant l'année expirée le 31 décembre dernier, ce qui a permis aux directeurs de déclarer un dividende plus élevé.

Le profit net a été de \$510,726 comparé à celui de \$454,162 de l'année précédente, et cela malgré des dépenses considérables encourues pour améliorer et compléter l'outillage et le service des tramways.

Nombre d'extensions ont été faites aux voies principales; on a érigé des boutiques de forge et des ateliers plus vastes et plus perfectionnés, on a agrandi ceux qui existaient déjà.

En outre, le matériel roulant a reçu un accroissement considérable nécessaire par le développement du trafic.

Durant l'année dernière, la Compagnie a payé à la ville de Toronto la somme de \$226,453 comparée à celle de \$204,383 payée l'exercice précédent, outre la taxe provinciale imposée par statut.

L'actif de la Compagnie au 31 décembre 1901 était de \$1,055,088.

Les dividendes des deux premiers trimestres ont été de 4 pour cent; ceux des deux derniers trimestres ont été de 5 pour cent.

Nous félicitons cette compagnie de sa prospérité et de son habile administration.

LA "SAN PAULO TRAMWAY L. & P. CO."
Cette compagnie a tenu la deuxième assemblée annuelle de ses actionnaires à Toronto, le 16 janvier courant.

Le rapport de son Bureau de direction montre les progrès des opérations de la Compagnie à San Paulo, Brésil, et constate un état des plus satisfaisants, en même temps qu'il accuse des recettes qui vont en augmentant.

Les capitaux-actions de la Compagnie est de six millions; les opérations ont commencé le 7 mai 1900, et le nombre de milles de voie en circulation est aujourd'hui de 35.

En prenant comme moyenne le rapport des opérations des douze mois écoulés, les recettes brutes ont été de \$1,044,914, et les frais d'exploitation, \$285,659, ce qui laisse un chiffre de belles recettes de \$759,254.

Le président du Bureau des directeurs est M. Wm McKenzie, dont l'habileté et la réputation dans le monde de la finance n'est plus à faire.

Au Palais de Justice
COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS
L'HON. JUGE MATHIEU

Dame Philomène Canady vs G. B. Burland Motion du défendeur pour détails, renvoyée; le demandeur a déclaré, lors de l'audition, admettre ce que demande le défendeur.

Dame J. Roach vs John Duggan. Motion du demandeur pour le rejet de l'évocation, renvoyée.

L'article 49 C. P. C. permet à la Cour Supérieure de connaître en première instance, par voie d'évocation, de toute poursuite portée devant la Cour de Circuit se rapportant à des rentes annuelles, et qui peuvent affecter des droits futurs.

Canadian Bank of Commerce vs Alex. MacDonald. Jugement pour \$5319.56, montant d'un billet.

Ovilia Hogue vs J. A. H. et al. et Dame M. Waters et al. vs J. A. H. et al. Ordre aux tiers-saisies de déposer en Cour \$1147.33 pour être distribués d'après la loi.

LONGUEUIL
(De notre correspondant)
Longueuil, 20. — Quelle touchante cérémonie que la bénédiction des petits enfants à l'église! Des plus jeunes aux plus raisonnables, tous tapageurs aux plus dociles, tous étaient là pour rendre hommage au Dieu de la Crèche.

Quartier St-Jean-Baptiste

SIÈGE No. 1.
ECHEVIN L. OUMET

COMITÉ CENTRAL
1095 Rue St-Laurent
Tél. Bell Est 1683.

COMITÉS:
24 Rue Brebœuf
Chemin Papineau
(Près de la rue Rachel.)

Tout électeur désirant des informations devra s'adresser à ces comités.
P. S. — Pour les électeurs de la ville, s'adresser au bureau de J. A. Ouimet, avocat, chambres 22, Bâtisse de "La Presse." Tél. Bell Main 2412.

Quartier St-Louis

SIÈGE No. 2
C. LEMAY

CANDIDAT (en opposition à l'échevin Gagnon).
COMITÉ CENTRAL:
1772 rue Ste-Catherine.
Tél. Bell Est 1527.

COMITÉ:
227 Rue Roy.
Côté de la rue Sanguinet.

Tous les électeurs désirant avoir des informations pour voter à ces comités de 9 heures à 11 h. m. à 12 heures p. m.

Quartier St-Louis

CE SOIR

Grande assemblée au comité central de M. Louis Payette au No 1885, rue Ste-Catherine, porte voisine du Théâtre Français.

Messieurs les électeurs du Quartier St-Louis sont cordialement invités à s'y rendre. Le candidat exposera son programme et plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Après le chapelet et la bénédiction du Saint-Sacrement, le curé a fait l'historique de cette pieuse coutume de l'église qui a voulu perpétuer par là, la parole de Jésus.

Tous les petits ont été apportés par ordre à la balustrade où on a appliqué sur leurs petites lèvres la statue de l'Enfant Jésus, pendant que l'assistance chantait les cantiques de Noël. Pas moins de 300 enfants avaient été apportés à l'église pour recevoir cette bénédiction, et malgré la cacophonie de quelques petites voix tout s'est passé dans un ordre imposant.

— Le Cercle littéraire de Longueuil, a donné hier soir, sa première séance de la saison devant un auditoire assez nombreux. Nous est avis que à part quelques faiblesses dans l'exécution de la partie déclamatoire, (la partie musicale ayant été bien rendue), les membres de ce jeune cercle pourront compter sur de bons succès, grâce au travail et à l'activité de leurs officiers.

Ci suit le programme qui a été exécuté:

1.—Piano
2.—De l'utilité d'un Cercle Littéraire... M. A. Millette
3.—Chansonnette... M. Marcou
4.—Causerie... M. H.A. Cholette
5.—La Légende de la terre... M. Chs. Quéry

6.—Piano... M. R. Lévesque
7.—Un drame à St-Bruno... M. R. Lévesque
8.—Piano... M. R. Lévesque
9.—Le Vengeur... H. Laurencelle
10.—Romance par... M. J.O. Rouleau
11.—L'Avenir des Jeunes (conférence)... M. Stanislas Coté

12.—Romance... Mme Coallier
13.—Piano... M. C. Goulet
14.—"Le Sourd"... M. C. Goulet
15.—Remarques et commentaires par... M. C. Goulet
16.—Romance... M. Rouleau

Le Bronchite — Baume Rhumal.
A-11

OBITUAIRE
Nous apprenons avec regret la mort de Mademoiselle Maria Quintal, fille de M. Cyrille Quintal, commerçant de Verdun. Nous prions la famille d'accepter nos condoléances les plus sincères.

Manière de s'entraîner pour les sports et les athlètes amateurs
Voici, d'après un des plus célèbres athlètes américains, la meilleure manière de s'entraîner pour les sports amateurs, c'est-à-dire ceux qui, tout en s'occupant d'athlétisme ne veulent pas nuire à leurs occupations.

D'abord, il faut se lever et se coucher de bonne heure. Aussitôt debout, le matin, faire pendant dix minutes des exercices avec des haltères, puis prendre un bain à l'eau froide, dans lequel on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque. Faire une marche d'une demi-heure, avant le déjeuner, qui consistera d'œufs bouillis ou de beefsteak.

Au dîner, on prendra de préférence du bœuf peu cuit et une demi-heure après ce repas, on fera pendant cinq minutes quelques exercices avec les haltères.

Le soir, il ne faut pas trop charger l'estomac au souper et attendre environ une heure après ce repas avant de se livrer aux exercices violents. On doit s'abstenir de fumer et surtout des boissons enivrantes.

Avant et après chaque exercice violent, on doit prendre un verre de Vin St-Michel, l'ami des sports. Sous les effets reconstructifs de ce grand tonique, la fatigue disparaît, les muscles étant stimulés et nourris, se tendent et fonctionnent sans laisser ni douleur ni même de raideur, les bras et les jambes deviennent plus nerveux, les forces augmentent, enfin la vigueur, la vitalité et l'énergie qui font la gloire de l'homme, apparaissent comme par enchantement.

PETITS FEUX
A 6 h. 56 hier matin, les pompiers ont été appelés à la demeure de M. A. Lavallée, 360 rue Rivard, où un commencement d'incendie venait de se déclarer.

Quartier St-Antoine (Sud)

SIÈGE No. 1.
Assemblée Publique

EN FAVEUR DE
L'ECHEVIN RABY

CE SOIR, à 8 HEURES
... A LA ...

Salle Raby, 98 rue Fulford
PRÈS DE LA RUE ST-JACQUES

L'échevin RABY traitera les grandes questions qui intéressent le quartier. Plusieurs orateurs éminents adresseront la parole en sa faveur. M. Lapointe et ses amis sont cordialement invités.

Quartier St-Antoine (Sud)

SIÈGE No. 2
Echevin O. FAUCHER

COMITE CENTRAL
2093 rue Notre-Dame
Tél. Bell Main 4032.

COMITE—1096 Rue St-Jacques.
Pour les électeurs de la partie Ouest coin sud des rues Canning et Saint-Jacques.

Tout électeur désirant avoir des informations pour s'adresser à ces comités de 9 h. a.m. à 12 h. p.m.

Quartier St-Antoine (Sud)

SIÈGE No. 2.

CANDIDAT:
FELIX SAUVAGEAU

(En opposition à l'échevin Faucher)
COMITE CENTRAL:
2153 Rue Notre-Dame
Tél. Bell Main 4922.

COMITÉS:
353 Rue St-Jacques
302 Rue St-Antoine
1090 Rue St-Jacques
2589 Rue Notre-Dame

Tout électeur désirant avoir des informations pour s'adresser à ces comités. 27-11

Quartier St-Antoine (Sud)

SIÈGE No. 2
JOSEPH LEVY

Notaire
Candidat en opposition à l'échevin Lamarche.

COMITE CENTRAL
36 et 38 Rue Saint-Vincent
Tél. Bell Main 2002.

COMITÉ:—10 rue Bonsecours, Tél. Bell Main 4478.
Tout électeur désirant informations pour s'adresser à ces comités de 9 h. a.m. à 12 h. p.m. 24-15

Quartier St-Jean-Baptiste

SIÈGE No. 2
CANDIDAT

E. Nap. Hébert

MANUFACTURIER
(En opposition à l'échevin Roy)

THE TORONTO RAILWAY CO.

Rapport du Président et des Directeurs pour l'année finissant le 31 Décembre 1901.

Soumis à la 10ème Assemblée Annuelle des Actionnaires tenue Mercredi, le 15 Janvier 1902.

Vos directeurs désirent soumettre leur rapport des affaires de l'an dernier, ainsi que le rapport financier de l'année et sont heureux de déclarer que l'augmentation des revenus de la Compagnie continue à donner hautement satisfaction.

Les recettes brutes s'élevaient à \$1,661,017.50 comparées à \$1,501,001.28 l'année précédente, accusant une augmentation de \$160,016.22 dans les affaires de la Compagnie durant l'année. L'augmentation continue et considérable dans les recettes brutes et nettes justifie à bon droit l'action des directeurs de payer un dividende plus élevé.

Le rapport financier accuse un profit net de \$510,726.92, comparé à \$434,162.85, pour l'année précédente. La Compagnie a déclaré sur les profits nets, deux dividendes trimestriels de un pour cent, chacun, pour la première moitié et deux dividendes trimestriels de un et un quart pour cent, chacun, pour la dernière moitié de l'année, soit en tout \$270,000, déduction faite des frais de pavages payés à la cité, la somme de \$172,726.92.

Le pourcentage des dépenses du service aux recettes a été de 51.6 p.c. comparé à 51 p.c. pour l'année précédente.

Les dépenses totales imputables au compte du capital, se sont élevées, durant l'année, à \$331,743.97.

Le stock roulant a été augmenté par la construction, dans les ateliers de la Compagnie, de quatre-vingts chars moteurs, et d'autres chars sont actuellement en cours de construction pour faire face à l'augmentation des affaires que l'on anticipe pour l'année prochaine.

Un nombre d'extensions ont été faites aux voies principales de la Compagnie.

Des fils d'alimentation additionnels ont été posés de la maison du pouvoir aux rues Scollard et Yonge, et de l'avenue Coxwell au Parc Munro.

Deux grandes bouilloires marines ont été ajoutées à notre système de bouilloires.

L'atelier des moteurs, qui avait été trouvé trop exigu pour répondre aux besoins de la Compagnie, a été considérablement agrandi et remodelé.

Des boutiques de forge et des ateliers de machines nouveaux, plus vastes et plus modernes ont été érigés et la remise à chars de la rue King a été considérablement agrandie et améliorée.

Le système de pouvoir, les voies, stock roulant et les propriétés de la Compagnie en général ont reçu une soignée attention et ont été maintenus sur un bon pied.

Durant l'année, la Compagnie a payé à la cité de Toronto, en vertu des termes de franchise, la somme de \$226,453.54, comparé à \$204,383.81, l'an dernier, et de plus la Compagnie a payé sa taxe provinciale prélevée en vertu de l'Acte du Revenu.

Respectueusement soumis,

Toronto, 15 janvier 1902.

Wm. MACKENZIE, Président.

ETAT COMPARATIF.

1900-1901.

	1901	1900	Augmentation.
Recettes brutes	\$1,661,017.50	\$1,501,001.28	\$160,016.22
Dépenses du service	857,612.10	775,980.83	81,631.28
Recettes nettes	803,405.40	725,020.45	78,384.95
Passagers transportés	38,548,087	36,061,867	2,486,220
Correspondances	13,750,038	13,570,704	1,789,334
Pourcentage des dépenses de service, aux recettes	51.6 p.c.	51 p.c.	0.6 p.c.

COMPTE DES RECETTES.

RECETTES NETTES de l'année après avoir déduit toutes les dépenses et charges fixes.	\$510,726.92
Approprié comme suit:	
DIVIDENDES TRIMESTRIELS, Nos. 19 et 20, au taux de 4 p.c. par année.	\$120,000.00
DIVIDENDES TRIMESTRIELS, Nos. 21 et 22, au taux de 5 p.c. par année.	150,000.00
TOTAL.	\$270,000.00
FRAIS DE PAVAGE.	172,726.92
Transporté au compte des profits et pertes.	
	\$10,726.92

Etat général de l'année finissant le 31 Décembre 1901.

ACTIF.

Chemins et outillage, immeubles et bâtiments, comprenant pavage et lignes suburbaines.	\$10,675,138.46
Magasins en main.	49,427.93
Comptes recevables.	237,995.92
Argent en banque.	887,378.13
Argent en mains.	15,148.44
	102,526.57
	\$11,055,088.28

PASSIF.

Capital.	\$6,000,000.00
Obligations—Tor. Ry. Co., 4-1/2 p.c. sterling.	\$2,080,373.33
Tor. Ry. Co., 4-1/2 p.c. monnaie courante.	843,000.00
Tor. Ry. Co., 6 p.c. débiteurs.	800,000.00
Tor. & Min. Elec. Ry. & L. Co., 6 p.c. débiteurs.	100,000.00
Tor. & Scar. Ry., L. & P. Co., 6 p.c. débiteurs.	40,000.00
	\$3,613,373.33
Moins les obligations non vendues, et en mains pour les exigences futures de la Compagnie.	140,000.00
	\$3,473,373.33

Hypothèques.	76,000.00
Intérêt accru sur obligations.	58,431.00
Comptes et salaires payables.	104,930.57
Billets non retirés.	11,063.06
Fonds d'assurances pour blessures et dommages.	3,420.42
Uniformes.	455.86
Dividende No. 22, payable le 31 janvier 1902.	76,000.00
Profits et pertes.	
Comme au 31 de décembre 1900.	\$1,086,287.12
Moins les honoraires des directeurs, 1900.	3,500.00
	\$1,082,787.12
Balance au 31 de décembre 1901.	172,726.92
	\$1,255,514.04
	\$11,055,088.28

Vérifié.

Correct.

CLARKSON & CROSS, auditeurs. J. M. SMITH, Contrôleur.

ANNEES 1892-1901.

	1901	1900	1899	1898	1897
Recettes brutes	1,661,017.50	1,501,001.28	1,383,542.44	1,210,618.24	1,077,612.53
Dépenses du service	857,612.10	775,980.83	656,324.55	578,857.26	525,861.25
Recettes nettes	803,405.40	725,020.45	683,217.89	631,760.98	551,751.28
Passagers transportés	38,548,087	36,061,867	31,826,940	28,710,388	25,271,314
Correspondances	13,750,038	13,570,704	10,538,279	9,287,339	8,169,023
Pourcentage des dépenses du service aux recettes.	51.6	51.0	48.8	47.4	48.8

	1896	1895	1894	1893	1892
Recettes brutes	997,273.20	992,800.88	958,370.74	900,238.50	820,098.49
Dépenses du service	507,760.31	489,914.76	517,707.53	537,597.15	590,333.26
Recettes nettes	489,512.97	502,886.04	440,663.21	362,641.35	229,765.23
Passagers transportés	23,537,911	23,353,228	22,609,338	21,215,010	19,123,023
Correspondances	7,354,895	7,257,572	7,438,171	8,477,147	5,582,708
Pourcentage des dépenses du service aux recettes.	50.9	49.3	54.0	59.07	71.9

Toronto, 15 janvier 1902.

Le col. H. M. Pellatt et M. Frédéric Nicholls furent élus membres du bureau de direction qui est maintenant ainsi composé:

Président.

WILLIAM MACKENZIE.

Vice-président:

JAMES ROSS.

Hon. GEO. A. COX.

W. D. MATTHEWS.

H. M. PELLATT.

FREDERIC NICHOLLS.

JAMES GUNN.

J. C. GRACE, Sec.-trésorier.

M. H. KEATING, gérant.

THE SAO PAULO TRAMWAY, LIGHT AND POWER CO.

DE SAO PAULO, BRESIL LIMITED

Rapport du Président et des Directeurs soumis à la deuxième Assemblée Annuelle des Actionnaires, tenue Jeudi, 16 Janvier 1902

Vos directeurs désirent soumettre un rapport montrant les progrès des opérations sur la propriété de la Compagnie à Sao Paulo, Brésil, et ils sont heureux de déclarer que les opérations de la Compagnie sont satisfaisantes, et que les recettes, dont les détails sont mentionnés ci-après, des plus encourageantes.

FINANCES

La totalité du capital-actions de la Compagnie a été émise, savoir \$6,000,000 en 60,000 parts de \$100 chacune.

L'émission autorisée des premières obligations hypothécaires est de \$6,000,000, portant intérêt à 5 pour cent par an. Sur ces obligations, \$4,125,000 ont été vendues et la balance, \$1,875,000 ont été employées comme sécurité pour les emprunts. La plus grande partie des produits du stock, obligations et emprunts a été dépensée sur la propriété de la Compagnie, la balance étant réservée pour compléter les travaux en cours d'exécution. Un état complet de l'actif et du passif de la Compagnie sera fourni aux actionnaires aussitôt que les divers travaux mentionnés dans le rapport seront complétés.

POUVOIR HYDRAULIQUE

Les travaux d'installation du pouvoir de la Compagnie à Parnahyba furent commencés le 16 septembre 1899, et furent complétés et mis en état le 23 septembre 1901. Le pouvoir installé est suffisant pour donner une énergie de 6,000 chevaux-vapeur et au cas où la chose deviendrait nécessaire, on pourvu à la production de 10,000 chevaux-vapeur qui pourraient être obtenus simplement en ajoutant le tuyau d'alignement, les turbines et les dynamos.

CHEMIN DE FER ELECTRIQUE

La construction du chemin de fer électrique de la Compagnie fut commencée le 4 juillet 1899, et le système était déjà suffisamment complété pour commencer les opérations avec huit chars, le 7 mai 1900.

A l'heure actuelle, il y a en opération 33 chars moteurs, dont les recettes moyennes par jour sont de \$44 par char ou 34 cents par mille de char, le nombre de milles de voie où circulent les chars étant de 35.

CHEMIN DE FER AVEC MULET

Durant la transformation en système à l'électricité du chemin de fer avec mulet récemment acquis, la Compagnie a continué son exploitation avec des mulets. Il y avait alors 44 chars en opération dont les recettes quotidiennes moyennes étaient de \$17, par char, chaque jour, le nombre de milles de voie en opération étant d'environ 22.

PRIX DE PASSAGE

La ville est divisée en trois zones, de trois kilomètres (deux milles) chacune, pour les fins des prix de passage pour les passagers et le fret. Le prix exigé des passagers est de 200 reis (5 cents) dans les limites de chaque zone.

FRET

En vertu de ses franchises, la Compagnie a le droit de transporter du fret et il devra y avoir de gros profits émanant de cette source, quand l'organisation de la Compagnie à cette fin sera complétée.

CHEMIN DE FER A VAPEUR SUBURBAIN

La division de Santo Amaro a une voie de douze milles, et il y a actuellement en opération six locomotives à vapeur.

DEPARTEMENT DE L'ECLAIRAGE

Nous avons, à la date de nos derniers rapports, des contrats pour 15,000 lampes incandescentes, dont 11,000 étaient en service. Nous avons des contrats pour 500 lampes à arc, dont 372 sont actuellement en service.

Les taxes chargées pour les lampes sont incandescentes, 800 reis (20 cents) par heure kilowatt, et à arc, 50 milreis (\$12.50) par mois, pour lumière fournie depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit.

DEPARTEMENT DU POUVOIR

Des contrats ont été signés pour moteurs stationnaires de la force de 1,300 chevaux-vapeur, dont environ 500 sont employés à des services de construction.

Les taxes chargées pour le pouvoir varient de \$80 à \$160 par année, pour un service de dix heures par jour. Le taux le plus bas que la Compagnie a chargé est \$85 par année pour 500 chevaux-vapeur, pour service de vingt-quatre heures.

Le prix du charbon, venant de \$13 à \$16 la tonne, à Sao Paulo, comparativement de \$3.50 à \$4.00 la tonne à Toronto, l'avantage du pouvoir d'eau de la Compagnie sur les Compagnies qui se servent de charbon, saute aux yeux.

ETAT DES RECETTES

Vu que les recettes de la Compagnie seront toujours en monnaie courante du Brésil, on a cru qu'il valait mieux donner les rapports en reis, comme le font habituellement les Compagnies anglaises et autres Compagnies étrangères faisant affaires au Brésil.

L'état des recettes pour les derniers six mois en monnaie courante du Brésil se lit comme suit:

	Revenus bruts.	Frais d'exploitation.	Revenus nets.
Exploitation à la vapeur:			
Juillet.	292,431.210	282,537.972	9,893.238
Août.	302,700.690	287,620.471	15,080.219
Exploitation par l'eau:			
Septembre.	422,693.830	196,913.512	225,780.318
Octobre.	329,903.300	186,993.778	142,909.522
Novembre.	348,304.600	179,882.732	168,421.868
Décembre.	350,000.000	180,000.000	170,000.000
	1,966,033.630	1,202,958.465	763,075.165

Le mois de décembre était:

Le taux de change varie de temps à autre. En calculant mille reis (1000 reis) à 25 cents, les totaux des susdits chiffres seraient, en monnaie courante du Canada, comme suit:

Recettes brutes.	\$491,500.00
Frais d'exploitation.	\$300,739.99
Recettes nettes.	\$190,760.00

Les chiffres suivants montrent la distribution des recettes et des frais d'exploitation pour le mois de novembre:

	Recettes brutes.	Frais d'exploitation.	Recettes nettes.	Frais d'expl.
Nouveaux tramways électriques	160,264.200	52,465.590	107,798.610	28.1
Ancienne ligne à mulets	83,698.000	89,453.030	4,262.970	94.4
Nouveau luminaire et nouveau pouvoir électrique.	42,836.200	10,112.650	32,723.550	23.5
Agua e Luz, ancienne Compagnie d'éclairage.	12,127.700	13,343.882	(1,216.182)	126.5
Ligne à vapeur St. Amaro.	19,278.680	12,535.580	6,743.100	44.9
	348,304.600	179,882.732	168,421.868	
Déficit de l'Agua e Luz (ancienne Compagnie d'éclairage).			\$1,216.182	reis
Total des recettes nettes.			168,421,868	reis

Pour expliquer le déficit de l'Agua e Luz (l'ancienne Compagnie d'éclairage), on peut dire que depuis l'inauguration du service de pouvoir et d'éclairage de la Compagnie, plusieurs clients de l'Agua e Luz Compagny ont transporté leurs contrats à cette Compagnie, causant par là le déficit mentionné.

L'Agua e Luz Compagny sera, sous peu, transférée à cette Compagnie, alors ses frais d'exploitation cesseront. De plus, les recettes nettes de notre département d'éclairage et de pouvoir augmenteront considérablement, quand toutes les affaires de l'Agua e Luz auront été transférées à cette Compagnie.

Si les lignes de tramways à mulets eussent été converties en lignes électriques et si l'Agua e Luz eût été transférée à cette Compagnie, le tout fonctionnant au moyen d'un pouvoir d'eau, le rapport du mois de novembre serait, en monnaie courante du Canada, comme suit:

	Recettes brutes.	Frais d'exploitation.	Recettes nettes.
Tramways.	\$68,490.55	\$17,472.93	\$51,017.62
Eclairage et pouvoir.	13,765.96	3,240.67	10,525.28
Chemin de fer à vapeur.	4,819.67	3,131.39	1,688.28
	\$87,076.17	\$23,844.99	\$63,231.18

En prenant ceci comme moyenne, le rapport des opérations des douze mois serait comme suit:

Recettes brutes.	\$1,044,914.04
Frais d'exploitation.	285,659.86
Recettes nettes.	\$759,254.16

Les directeurs sont heureux de faire un rapport des entreprises considérables qui sont, depuis près de trois ans, en voie d'exécution, et bien qu'elles ne soient pas complétées, la perspective des recettes est des plus encourageantes.

Respectueusement soumis,

Toronto, Canada, 16 janvier 1902.

Les personnes suivantes ont été élus directeurs pour l'année prochaine: Hon. Geo. A. Cox, Wm. Mackenzie, Frédéric Nicholls, E. R. Wood, F. S. Pearson, B. F. Pearson, A. W. Mackenzie.

A une assemblée subséquente des directeurs nouvellement élus, les officiers suivants furent élus: Président, Wm. Mackenzie, vice-présidents, Frédéric Nicholls et E. R. Wood.

Wm. MACKENZIE, Président.

A L'ACADEMIE

Une comédie excessivement bien faite, spirituelle au possible, une profonde analyse de la vie réelle et du cœur humain, interprétée avec une grande correction, une distinction rare mais non sans froideur. Telle est l'impression que nous avons remportée de la première de "Tyranny of Tears", hier soir, à l'Académie.

C'est une œuvre toute de délicatesse où les coups de scène sont rares et, — ça va sans dire, — sans coups de revolver, s'adressant à des intellectuels. Nous en sommes même à nous demander comment il se fait qu'une comédie si bien faite ne parvienne pas à réchauffer davantage son auditoire. Est-ce donc qu'il y manquerait quelque chose? Nous ne le croyons pas; le dialogue est vif, tout est pesé, analysé, retourné en tous sens, pondéré, conforme à la stricte logique. Peut-être l'auteur a-t-il mis trop de correction sur les paroles, les gestes et les caractères de ses personnages. Ne lui reprochons pas cet excès, cela ne peut que de l'émancipation accoutumée.

L'intrigue n'y en a pas. C'est l'éternelle histoire des premiers heurts "d'acclimatation" dans la vie conjugale. C'est la légende réelle et toujours d'actualité, de la vie intime de deux jeunes époux, au chapitre des concessions mutuelles si dures à la détente. C'est la lutte de la réalité qui s'impose aux prises avec les derniers spasmes d'illusions idéales. C'est le bonheur relatif des humains succédant aux rêves sereux. Tout cela est exposé clairement, logiquement, spirituellement, sans détours. C'est une leçon profitable et c'est de la bonne comédie.

Un mot des interprètes. M. Reeves Smith, a été très digne et M. George Seybolt a fait un scepticisme parfait, exact avec son scepticisme de neiger. Mlle Marie Rawson, outre son succès de lorgnette a fait preuve de grandes qualités de comédienne, ainsi que Mlle Margaret Robinson. Félicitons aussi MM. Henry Rich et J. Warren Keane. L'auteur de "Tyranny of Tears", est M. Hadden Chambers. L'orchestre a bien fait son devoir et M. P. Dermonchamps, un bon flûte, — a prouvé qu'il avait des lèvres. La semaine prochaine "San Toy" opéracomique.

THEATRE FRANCAIS

Une assistance nombreuse et enthousiaste se pressait hier soir au Français pour entendre la première du drame à sensation "The Road to Ruin". Les louanges que nous avons faites à l'avance au sujet de cette pièce n'ont pas été exagérées et l'auditoire a bien su le prouver par les applaudissements répétés qu'il a prodigués aux artistes de la troupe.

L'intrigue est simple, bien nouée et des mieux conduites. Les personnages sont assez nombreux, mais les caractères sont si bien dessinés que l'on suit sans effort le développement de l'action. Les scènes les plus émouvantes et aussi les plus variées s'y succèdent avec une rapidité qui nous tient continuellement sous le coup de l'émotion la plus intense. Les décors sont simplement splendides et donnent aux yeux de scène un vivant et un naturel des plus propres à illusionner.

La scène se passe à New-York où une aventurière, l'héroïne de la pièce, aide d'un charbonnier, intrigue sans cesse autour d'un jeune homme riche qu'elle veut assassiner et piller. Le moyen dont elle se sert est une passion effrénée qu'elle feint de ressentir pour le jeune Jack, sa victime. Heureusement pour Jack, chaque fois qu'il va tomber ou qu'il tombe dans le piège tendu par son ennemi, son ami, un juif, arrive au moment critique pour le sauver.

A la fin, Jack et son ami Tais Cochen sortent sains et saufs de tous les dangers.

Comme toujours les acteurs ont été à la hauteur de la situation et nous devons des félicitations spéciales à Anna Wilkes et Grace Walvin pour la manière habile avec laquelle elles ont interprété leurs rôles respectifs de maitresse intrigante et de servante rivale.

M. Harry Walters mérite aussi d'être cité pour sa personification admirable d'un type de juif honnête et dévoué à son ami, ce qui entre nous, arrive si rarement que ça paraît tout d'abord un peu forcé, mais l'interprétation habile de M. Walters nous fait oublier cette anomalie.

Quel est votre but

En faisant usage du Vin Morin "Créophates".

De me préserver de la Grippe et généralement de toutes les maladies pulmonaires si fréquentes dans notre pays, à cette saison de l'année.

Maux de Gorge—Baume Rhumal.

LA TEMPERATURE

Toronto, 20.—Une perturbation assez importante couvre le Mississippi et le Tennessee, et promet une tempête et de la neige de la province d'Ontario aux provinces maritimes. Le temps a été beau et modérément froid, dans les territoires et le Manitoba.

Températures minima et maxima: Victoria 40-46

20 POUR CENT D'ESCOMPTE . . .

Durant ce mois sur chaque chose dans nos trois magasins. Votre œil vif verra sans doute les chances du bon marché que nous offrons. C'est le bon temps d'acheter de beaux effets au prix de la manufacture.

Chemises, Cols, Poignets, Sous-vêtements, Bas, Bretelles, Foulards, Mouchoirs, Robes de chambre, "Smoking Jackets," Pyjamas, Gants, Tuniques de Bain, Parapluies, etc.

R. J. TOOKE,
177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est

"VICTORIA CROSS" CIGARE DE L'UNION à 5c

ADMISSION AU BARREAU

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. L. J. Lefebvre a subi avec le plus grand succès ses derniers examens vendredi dernier, pour l'admission au Barreau; nous en félicitons notre ami et lui souhaitons une carrière remplie de prospérité.

M. Lefebvre est un jeune homme de talent, et grandement estimé de tous ceux qui le connaissent par son ardeur au travail et la rectitude de sa conduite. Comme beaucoup de ses confrères, il a travaillé dans les journaux où il a laissé les meilleurs souvenirs.

M. Lefebvre, qui demeure au No 117 rue du Grand-Tronc, Pointe St-Charles, s'est fait connaître avantageusement dans sa localité, où nous espérons lui voir remporter d'avan- geux succès.

SAINT-JACQUES

Le relevé des bulletins donnés à l'élection de Saint-Jacques a eu lieu hier après-midi devant l'officier - rapporteur.

La majorité de M. Brunet est de 649 voix.

Ça baisse toujours.

Et il est probable que le décompte devant le juge la fera baisser encore.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

On fête le Dr Lavergne de Bordeaux

Une joyeuse fête a eu lieu dimanche soir à l'hôtel Nantel, Bordeaux.

C'était le trente-troisième anniversaire de naissance du Dr Lavergne et ses nombreux amis lui avaient préparé une surprise.

Un artiste de talent, M. E. L. Giroux, avait préparé son portrait, un travail magnifique, un sculpteur habile, M. Thériault, avait encadré le dessin d'une jolie sculpture et l'on offrit le tout au docteur qui fut peut-être surpris de compter autant d'amis dévoués. Il y avait en effet plus de cent personnes présentes. Entre autres, l'hon. P. E. Leblanc, M.P.P., M. E. Léonard, M. P., M. Damase Piché, M. A. Desrochers, C. Picard, M. A. Champagne, J. Larchelle, A. Godin, G. Dagenais, G. Drolet, A. Thériault, etc.

M. A. Thériault lut une adresse finement pensée et le docteur répondit avec un succès remarquable.

L'hon. M. Leblanc et M. Emile Léonard ajoutèrent quelques mots, puis chacun entama son sujet favori et ce fut jusqu'à quatre heures du matin un feu roulant d'histoires, de chansons, de réparties et de reminiscences joyeuses.

On a surtout remarqué le chant de M. A. Dupont, soliste de St-Vincent de Paul de Montréal.

Le Dr Lavergne jouit à juste titre d'une grande popularité. Dans sa profession il est d'un dévouement à toute épreuve, dans ses relations sociales, c'est un cœur d'or.

Nos félicitations aux organisateurs et au héros de cette démonstration.

COUPON

PRIME

Pour les magnifiques
Lithographies en 15 couleurs
que le "Journal" donne
à ses lecteurs

TRENTE COUPONS

donnent droit à une gravure

Les personnes demeurant hors Montréal devront, lorsqu'elles nous enverront leurs coupons, y joindre un timbre de cinq sous pour les frais de poste.

Les conséquences d'une ribotte

Où l'histoire d'une voiture perdue et retrouvée grâce aux démarches du détective Gladu

Samedi dernier, vers 2 heures p. m. M. J. B. Jodoin, cultivateur de St-Léonard Port-Maurice, s'en retournait chez lui content. Dans sa voiture, il y avait pour plus de \$60 de marchandises. Sur une de nos rues principales, il se sentit hélé par une voix connue. "Hé! dis donc l'ami, veux-tu me laisser 'embarquer' dans ta voiture?" C'était McEvoy, une connaissance. Ce dernier était bien un peu pompette, mais s'il fallait refuser de rendre service aux gens sous prétexte qu'ils sont dans le brin de zing, nous nous ferions en peu de temps une renommée de mesquins.

M. Jodoin acquiesça, se poussa sur son siège, et se mit à causer avec McEvoy.

Chemin faisant, on passa chez M. Couillard, rue St-Paul, où M. Jodoin avait affaire. M. Couillard pénétra dans la maison et sortit au bout de deux minutes.

Bernique! Plus de McEvoy, plus de cheval, plus de voiture. Pas de traces, pas de témoins; une voiture fantôme, quoi.

M. Jodoin s'en fut porté plainte au détective Gladu qui mit ses hommes sur la route.

La voiture fut retrouvée vers sept heures du soir, dans une cour au coin des rues Marie-Anne et Papineau. Toutes les marchandises s'y trouvaient sauf une couverture.

Les détectives s'en furent interviewer McEvoy, chez lui, et trouvèrent leur homme très étonné et très surpris de ce qui venait d'arriver. Il avait complètement perdu la mémoire. M. Jodoin n'a pas l'intention de pousser les choses plus loin, mais il exige que McEvoy lui paye sa couverture perdue et ses frais de recherches.

L'INCIDENT DES EXAMENS DE DROIT

Messieurs E. A. Burke et W. F. Carter, ayant trouvé inexact notre rapport de l'incident des derniers examens du Barreau, nous avons pris, à bonne source, des renseignements, qui nous permettent de déclarer formellement:

10—Que MM. Burke et Carter n'ont jamais reçu d'aide de l'examinateur en question.

20—Qu'ils ne l'ont pas dénoncé au bureau des examinateurs.

30—Que la dénonciation a été faite au bureau des examinateurs par M. Morris à qui M. Holt, avocat, avait révélé les faits.

40—Qu'ils ont comparu devant le bureau des examinateurs, comme témoins, après en avoir été requis par le bureau.

50—Que quand ils ont mentionné les faits à M. Holt, aucun résultat des examens n'était encore connu.

60—Que l'examinateur dénoncé n'a porté aucune accusation contre les deux messieurs, et n'a même mentionné n'a jamais dit qu'il les avait aidés.

VILLE ST-LOUIS

L'échevin Chs. Chausse a raison d'être satisfait de la manière qu'il est accueilli et remercié par tous et chacun depuis l'assemblée qu'il a tenue jeudi dernier, rendant compte du mandat que les électeurs du quartier Ouest lui avaient confié. Aussi samedi un de ses adversaires, M. Bérubé, abandonna la lutte. Il est à espérer qu'il n'aura pas d'opposition.

LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION

La Chambre Syndicale de Construction, Section de la Chambre de Commerce a tenu hier après-midi une assemblée sociale aux fins de fixer la date de l'élection de ses officiers et directeurs. Le jour choisi a été lundi le 27 janvier.

On s'est aussi quelque peu occupé du choix à faire parmi les candidats à la mairie. La comme partout ailleurs on penche en faveur de la candidature de M. Préfontaine, qui a si bien su s'attirer l'estime et les sympathies du public montréalais pendant les quatre années qu'il a présidé aux destinées de notre Ville.

ELLE PAIE SON AMENDE

Hazel Gilmour, la donzelle qui a été arrêtée, samedi, sous une accusation de vagabondage et sous soupçon de vol de \$100 à un étranger, a comparu, hier matin en cour des records; elle a été condamnée à \$10 ou à un mois pour vagabondage et l'accusation de vol a été abandonnée vu l'absence du plaignant. Hazel a payé l'amende, séance tenante.

PERSONNEL

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1a.

Suicide à Sainte-Agathe

Moïse Labelle, vieillard de 75 ans, absorbe du vert de Paris et déclare, avant de mourir, qu'il l'a fait afin de s'oter la vie

C'était une sorte de Vagabond

Un suicide a eu lieu samedi à Sainte-Agathe des Monts. La victime, un nommé Moïse Labelle, est âgé de 75 ans.

Il a absorbé du vert de Paris et l'on a mandé en toute hâte le Dr Grignon pour essayer d'éviter les résultats du poison. Le malheureux a refusé tout traitement et a avoué qu'il avait délibérément essayé de s'oter la vie.

Cet individu n'était pas un personnage ordinaire. Il avait subi, à Sainte-Jérôme, il y a vingt-neuf ans, un procès de meurtre. Il était accusé d'avoir tué son père et incendié la maison paternelle afin de faire disparaître toute trace du crime. Cependant, il a alors été acquitté. Puis, il s'est réfugié à Sainte-Agathe où il a toujours mené une vie de vagabondage.

Le coroner Mignault a tenu une enquête ex parte sur les restes du défunt et a permis l'inhumation sans convoquer un jury.

M. James McShane Blessé

Un cheval qui à le mors aux dents frappe le maître du port sur la rue Notre-Dame

L'animal force dans une vitrine de Carley

Peu s'en faut que nous n'ayions à enregistrer des dégâts sérieux et des pertes de vie, après une course échevelée de deux "chevaux" sur la rue Notre-Dame hier après-midi, à l'heure où les rues sont encombrées de passants.

Vers 4 heures, une paire de chevaux conduits par M. Thomas O'Neill partaient à fond de train de la Gare d'Orléans, arrivant à toute vitesse à l'angle des rues St-Pierre et Notre-Dame, ils s'enfoncèrent dans une vitrine du magasin Carley qui lui mirent en miettes la devanture et la toiture.

Un nommé Wilfrid Marston, 320 Kensington avenue, a été violemment précipité par terre et blessé à une jambe. Il a été transporté à l'hôpital Général.

M. James McShane, maître du port, était à causer avec un ami quand l'accident est arrivé, il a été frappé par la voiture et s'est fait une entorse à la cheville du pied.

Dans la chute, deux jeunes filles en traversant la rue pour échapper au danger, ont fait une chute sur le trottoir et elles ont éprouvé une violente secousse.

La compagnie Carley a subi des dommages pour environ \$75.

M. O'Neill qui conduisait les chevaux dont il est le propriétaire n'a reçu aucune blessure.

M. Césaire Lemay

Il n'est lié à aucune coterie et ne travaillera au conseil que dans l'intérêt du quartier Saint-Louis

M. Césaire Lemay, l'entrepreneur bien connu qui a entrepris la lutte contre l'échevin Gagnon, dans le quartier St-Louis, pour le siège No 2, se présente tout à fait indépendant des diverses coteries, qui essaient de s'emparer du gouvernement municipal.

Il engage à appuyer la réforme, dans toutes les bonnes mesures qu'elle peut présenter, comme il se réserve le droit de la combattre dans ses mauvaises mesures.

M. Lemay est un "self made man" dans toute la force du mot. Parti du dernier échelon de la société, il s'est élevé par ses seuls talents, son esprit d'entreprise et son honnêteté à la belle position qu'il occupe actuellement dans le monde des affaires.

Le passé intact de M. Lemay, sa situation indépendante de fortune sont au regard de ces éléments, qu'il faut par conséquent, dans la mesure du possible, se garder de lui reprocher.

Les métaphores du langage nous échappent presque toujours, il n'en est pas moins vrai que presque tous les mots ont un sens différent de celui qu'ils ont gardé, après le l'usage pris par la métaphore. Ce rôle de la métaphore se continue dans l'évolution du langage.

Littérairement, la métaphore est la plus usitée et la plus belle des figures de mots. C'est une comparaison rapide et abrégée, qui peut, d'ailleurs, se prolonger et s'étendre en allégorie, par exemple, on se modifier en préface.

Les métaphores produisent sur l'esprit les impressions les plus diverses. Il en est de lassantes, d'impressives, de neuves, de belles, d'admirables.

L'on essaye de se rendre compte du motif de ces divers éléments, qu'il faut, en outre, qu'elles soient "justes", bien placées, que "nobles", comme on disait jadis.

Leur troisième mérite, c'est la "novauté". On peut renouveler les plus vieilles images, et c'est souvent le mérite d'écrivains comme Baudelaire.

Enfin, les métaphores doivent exprimer dans toute sa "sincérité" l'art propre de l'écrivain. Victor Hugo, par exemple, exprime dans ses métaphores ses dons spéciaux de vision obsédée et d'imagination immense. A l'instar de la recherche des règles du groupement des métaphores entre elles ou avec les mots propres, car, dans le style, on ne peut guère considérer la métaphore isolée; les images sont dans le discours.

Ce condamnait d'ordinaire "l'incohérence des métaphores", et cependant bien des poètes accomplissent, sans choquer l'imagination, des métaphores disparates.

LA RETRAITE DE M. NELSON

Les raisons pour lesquelles il s'est effacé devant M. Carter



ZON-O-PHONE

\$15 Machine améliorée à Registre plat.

REGISTRE DE GRAM-O-PHONE 15 Cts chaque.

Si vous voulez acheter cent registres de Gram-o-phone, je vous les vendrai à \$12.50 le cent. Si vous avez une machine à registres plats, de quelques fabricants qu'elle soit, je vous vendrai le seul registre plat convenable à votre machine qui soit agréable à entendre. Ces registres perfectionnés s'appellent "Registres Zon-o-phone", et il est seulement nécessaire d'entendre les sons qu'ils produisent pour reconnaître qu'ils sont supérieurs à tous les autres registres. Les registres Zon-o-phone donnent des sons doux, moelleux et naturels et sont les seuls registres plats qui ne produisent pas les sons nasillards, raques et stridents qui sont si communs dans les autres machines parlantes. Notre Zon-o-phone à quinze dollars fonctionne avec de grands et petits registres, et c'est la seule machine sur le marché, qu'on peut monter pendant qu'elle marche. Nous échangeons vos vieux registres et vos vieilles machines contre des neufs. Écrivez pour avoir les conditions. Nous répondons promptement aux commandes et demandes faites par la poste.

J. H. ORMSBY,
Seul vendeur en gros et en détail, en Canada, 2410 Rue Ste-Catherine, Montréal, Que.

Nos Montagnes Rocheuses

Le montagnard Whympier est d'avis qu'elles sont l'un des endroits les plus salubres qui se puissent trouver pour les touristes. Elles sont les égales des monts les plus recherchés de la Suisse

"Si tous les explorateurs du monde réunissaient leurs efforts pour tenter d'escalader toutes les montagnes Rocheuses du Canada, il leur faudrait pour cela au-delà d'un siècle."

Telle est l'opinion exprimée hier par M. Edward Whympier, le doyen des Montagnards.

M. Whympier qui revient justement et qui doit retourner prochainement en Europe, est non seulement un explorateur, mais c'est en même temps un artiste et un scrupuleux observateur des phénomènes physiques. Quatre fois, il a accompagné au cours de ses voyages, son fils, qui était de terminer aussi correctement que possible, la hauteur des différents sommets atteints et l'état des températures, afin de pouvoir les comparer avec des phénomènes semblables observés sous d'autres latitudes.

Les montagnes Canadiennes, dit M. Whympier, diffèrent de celles de la Suisse, en ce qu'elles ont en général des pentes plus uniformes. Il n'y a point de pics dénudés, dans la chaîne des Alpes, les pics dominants, mais la vue qui s'offre des sommets, à quelque point que l'on se place est magnifique.

De grandes facilités s'offrent à ceux qui veulent courir les périls de l'escalade. S'il est vrai que plusieurs de ces montagnes pourraient être difficilement atteintes jusqu'à leur sommet, il n'en reste pas moins qu'un grand nombre d'autres sont accessibles à qui voudra tenter l'aventure.

"J'ai été surpris, ajoute encore M. Whympier, de ce que la réputation du "Field" comme endroit où se passer la saison d'hiver, ne soit pas plus étendue qu'elle ne l'est parmi les milliers de touristes qui, chaque année, au retour de cette saison, recherchent les lieux comme ceux-là, pour se remettre de leurs fatigues, ou trouver un soulagement aux maladies dont ils souffrent."

L'abondance d'air pur et de lumière fait de cette montagne un séjour délicieux. A tous ces points de vue, le "Field" est indubitablement l'égal des montagnes les plus avantageusement connues de la Suisse, et je crois que maintenant un peu de réclame, ou pourrait faire passer la chaîne de ces montagnes des touristes qui viennent des États-Unis et de l'Europe.

LES CONFERENCES DE L'UNIVERSITE

M. Laurentie, dans son cours didactique, a expliqué, hier soir, ce qu'est la métaphore et quelles doivent être ses qualités

Le Dr Parizeau parlera mercredi du Progrès de la chirurgie moderne depuis les découvertes de Pasteur

M. François Laurentie a parlé, hier soir, à l'Université Laval, de la "métaphore".

On fait une métaphore, lorsque, saisissant en deux objets différents une qualité commune, on nomme l'un du nom qui convient à l'autre. Ainsi on dit d'un brave qu'il est un lion.

La métaphore est un des éléments les plus féconds qui aient contribué à former le langage humain. Toute langue est essentiellement métaphorique, et si les savants seuls commencent d'ordinaire le sens original des mots, si donc les métaphores du langage nous échappent presque toujours, il n'en est pas moins vrai que presque tous les mots ont un sens différent de celui qu'ils ont gardé, après le l'usage pris par la métaphore. Ce rôle de la métaphore se continue dans l'évolution du langage.

Littérairement, la métaphore est la plus usitée et la plus belle des figures de mots. C'est une comparaison rapide et abrégée, qui peut, d'ailleurs, se prolonger et s'étendre en allégorie, par exemple, on se modifier en préface.

Les métaphores produisent sur l'esprit les impressions les plus diverses. Il en est de lassantes, d'impressives, de neuves, de belles, d'admirables.

L'on essaye de se rendre compte du motif de ces divers éléments, qu'il faut, en outre, qu'elles soient "justes", bien placées, que "nobles", comme on disait jadis.

Leur troisième mérite, c'est la "novauté". On peut renouveler les plus vieilles images, et c'est souvent le mérite d'écrivains comme Baudelaire.

Enfin, les métaphores doivent exprimer dans toute sa "sincérité" l'art propre de l'écrivain. Victor Hugo, par exemple, exprime dans ses métaphores ses dons spéciaux de vision obsédée et d'imagination immense. A l'instar de la recherche des règles du groupement des métaphores entre elles ou avec les mots propres, car, dans le style, on ne peut guère considérer la métaphore isolée; les images sont dans le discours.

Ce condamnait d'ordinaire "l'incohérence des métaphores", et cependant bien des poètes accomplissent, sans choquer l'imagination, des métaphores disparates.

Le Dr Parizeau, dont on connaît le zèle et le dévouement pour l'Université n'a rien voulu épargner pour donner au public une conférence des plus attachantes, en l'accompagnant de projections nombreuses. Il a même à cet effet, fait préparer plusieurs opérations chirurgicales pratiquées lui-même dans les hôpitaux français et anglais de Montréal.

Le Dr Parizeau, dont on connaît le zèle et le dévouement pour l'Université n'a rien voulu épargner pour donner au public une conférence des plus attachantes, en l'accompagnant de projections nombreuses. Il a même à cet effet, fait préparer plusieurs opérations chirurgicales pratiquées lui-même dans les hôpitaux français et anglais de Montréal.

VISITEZ L'EXPOSITION DE NOURRITURES (Troisième Plancher)

Scroggie

Les qualités sont maintenues, seuls les prix ont été réduits durant ce

MOIS A ESCOMPTE!

Valeurs extra dans tous les départements. Escomptes variant de 10 à 50 pour cent.

Thé et Café Strathcona

Dont nous garantissons la haute qualité et qui peuvent être essayés gratuitement durant l'exposition de nourritures qui est ouverte au troisième plancher de cet établissement.

Etoffes à Robes noires

Les prix de Janvier épargnent votre argent. Les valeurs, telles que nous les décrivons plus bas, sont la cause des foules immenses qui encombrement ce département à toutes les heures du jour.

Lustrées brochées noires, 39c, 45c, 50c et 60c la verge.
Moins 33 p.c. d'escompte.
Rayures et carreaux blancs et noirs, bel assortiment, 35c à 75c la verge.
Moins 25 p.c. d'escompte.
Voile de Paris, noir, 44 pouces de largeur. Valeur 65c la verge. Prix de vente... 49c

Un nouveau lot de grenadines en soie noire, 55c, \$1.10 et \$1.45 la verge.
Moins 10 p.c. d'escompte.
Cachemire noir, épousures spéciales à 45c, 49c, 50c à 95c la verge.
Moins 10 p.c. d'escompte.
Une bonne variété de cachemire de couleur, 44 pouces de largeur, 45c la verge.
Moins 25 p.c. d'escompte.

Flanelle, Flanellette et Feutre

Les prix réguliers pourraient facilement être obtenus dans les conditions de la présente température, mais le régulateur des prix a dit: Il ne peut y avoir d'exception — de là ces réductions de 10 à 33 pour cent.

Flanellette Eider populaire, nouveaux patrons, de couleur rose et blanche, bleue et blanche, rouge et blanche, brune et blanche.

A 10 p.c. d'escompte.
Nouvelle consignment de Flanelles cachemire françaises.
A 10 p.c. d'escompte durant ce mois.
Un lot de Feutres de couleurs, 72 pouces de largeur.
Escompte durant ce mois, 25 p.c.

Toiles, Cotons et Couvre-pieds

Une série de Bargains durant le mois de Janvier. Nos valeurs précédentes ont été plus que surpassées par celles-là.

Restes de manufacturiers en fait de coton circulaire pour oreillers. 11c
Prix de vente, la verge... 10c
Très beau Cambrie Lonsdale, 36 pouces de largeur, valeur 14 cts.
Prix de vente, la verge... 10c
Couvre-pieds de couleur, qualité supérieure, fini Marseille et satin, bonne grandeur ample, couleurs: rose et blanc, violet et blanc, prix réguliers, \$2.50 et \$2.65 chaque.
Prix de vente \$1.88 et... \$1.99
Couvre-pieds de couleurs avec grande frange tout autour, couleurs, bleu-pâle et rose pâle.
Prix de vente, 11-4-\$1.22, 12-4 (pour lit double)... \$1.49

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Commission des Licences

On refuse un permis à R. Wiseman, 741 rue St-Jacques et J. N. Martel, 302 rue Saint-Antoine

Le cas de Mme Anderson

Les juges Desnoyers et Choquet et le recorder Poirier ont siégé en leur qualité de commissaires des licences, à trois heures hier après-midi.

Ils ont entendu les objections de la Dominion Alliance, représentée par son secrétaire, M. Carson, contre l'octroi d'une licence à Vallierne Morel, épouse de R. Wiseman, 741 St-Jacques, et Jos. Nap. Martel, 302 rue St-Antoine.

M. S. T. Carter, le président de la Dominion Alliance, ainsi que plusieurs ministres méthodistes et presbytériens, ont soutenu M. Carson et dans ces deux cas les licences ont été refusées.

La cause de Margaret Wilcox, veuve de M. Anderson, qui demande une licence au No 125 rue Congrégation, Pointe St-Charles, a également donné lieu à une forte opposition de la part de la Dominion Alliance.

Plusieurs autres protestants sont venus témoigner que cette buvette n'est pas tolérable dans le voisinage de l'école Riverside et sur le chemin de la grande majorité des employés du Grand Tronc.

M. Carson prétend que la liste des électeurs qualifiés ne contient que 78 noms et que là-dessus 41 ont signé l'opposition, ce qui lui donne la majorité absolue. M. Murphy, qui représentait Mme Anderson, prétend le contraire et l'affaire sera éclaircie à une séance subséquente.

GRAND BANQUET DE CHARITE

Vétérans Canadiens

Les membres de l'Association des Vétérans Canadiens sont cordialement invités à assister à un grand banquet de charité pour les orphelins de la rue Visitation, Soeurs de la Providence, No 48, mardi soir prochain, à 8 heures, le 21 janvier. La table des Vétérans sera présidée par son président honoraire, M. H. C. St-Pierre, C.R., et sa dame. L'orchestre sera celui des Vétérans sous la direction du vétérain M. Nap. Hébert.

On pourra se procurer les billets chez M. St-Amand, 1388 rue Ste-Catherine, et à la porte de la salle. Seulement 50 cents.

Veillez vous décorer de votre médaille.

L'Asthme — Baume Rhumal.

Reductions considérables

Jamais le commerce de la fourrure n'a subi une aussi grande baisse dans les prix que, cette année à la maison Chs Desjardins et Cie.

21—1f.

21—1f.